SYNDICAT FRANCILIEN
COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Section Paris 19 PDC

décembre 2013

Pour en finir avec un Syndicalisme Ultra Démago !

Le mardi 26 novembre 2013, la CFDT vous distribuait un tract et vous annonçait que notre collègue Moshé ne serait pas licencié.

Il est important que Moshé soit resté dans l'entreprise.

Depuis le jour du conseil de discipline, le 21 novembre 2013 (où nous vous avons rappelé qu'il y avait ballotage entre licenciement et mise à pied), la CFDT a appelé la DOTC sans relâche pour que la décision ultime du Directeur (M. Léon) soit clémente. Après maintes discussions et négociations, et par un appel tardif le lundi 25 novembre 2013, le directeur de la DOTC nous a averti de la décision prise : Monsieur Fosso Moshé a un mois de mise à pied.
Certes cette décision est lourde pour ce dossier mais la CFDT a été entendue. Il n'est pas licencié.

Maintenant rétablissons la vérité, car quand un syndicat vous fait croire que grâce à ces procédés plus que douteux (préavis de grève, pétition etc.) cette même organisation aurait fait reculer l'entreprise : c'est faux et archi-faux !

Un syndicat, quel qu'il soit, se doit de respecter le souhait et la demande de l'agent.
La CFDT condamne ce type de syndicalisme purement électoraliste, et qui ne se préocupe pas du bien-être des agents.

S'engager pour chacun,agir pour tous

Pour la CFDT, il est important que notre camarade soit resté dans l'entreprise sans menace, ni tapage, en clair, sans tambour ni trompette…

cfdtsf3c.org

SYNDICAT FRANCILIEN COMMUNICATION CONSEIL CULTURE
23 rue d'Alleray 75015 PARIS
Tél : 01 40 29 82 00
Fax : 01 40 29 82 10
contact@cfdtsf3c.org